

**Compte Rendu de la réunion**  
**du Conseil Municipal**  
**du 06 Mars 2018**

Le Conseil Municipal s'est réuni le mardi 06 mars 2018 à 18h30. 10 membres sont présents, 5 membres sont absents excusés avec procuration (Mme BERNAY Laure qui a donné procuration à M. BERNAY Daniel, M. MATEUIL Alain qui a donné procuration à Mme ROCHETTE Marie-Laure, Mme PERMINGEAT Valérie qui a donné procuration à Mme DAL PRA Laurence, M. PERROLLAZ Claude qui a donné procuration à M. FOUGEIROL Julien, M. ROUBY Jérôme qui a donné procuration à M. TEYSSIER Didier.).

Secrétaire de séance : Monsieur Julien FUSTIER

Le compte rendu du mardi 18 Janvier 2018 est adopté par 14 voix pour et 1 abstention (Mme ROCHETTE Marie-Laure).

**Affaires diverses :**

- **Travaux Rue René PALIX :** La société Giammatteo a terminé l'enfouissement des réseaux secs. Enedis doit procéder aux branchements, une fois les branchements terminés, la COLAS procèdera à la réalisation des enrobés.
- **Rencontre avec le service des Routes du Département :** La réalisation de rond-point aux entrées du village était à l'ordre du jour. Une réflexion devra être menée quant à leur éventuelle réalisation.

**Date à retenir :**

- **19 mars 2018 à 18h15 :** Commémoration de la guerre d'Algérie à 18h15 (18h00 à Flaviac).
- **25 mars 2018 :** Carnaval avec défilé dans le village à partir de 14h30.

**Vote des délibérations**

**Compte de gestion 2017 – Commune**

Le Conseil Municipal par 15 voix pour, déclare que le compte de gestion de la commune dressé par le receveur pour l'exercice 2017, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

**Approbation du compte administratif 2017**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré par 11 voix pour, et 2 abstentions (M. MATEUIL Alain, Mme ROCHETTE Marie-Laure) vote le compte administratif 2017 de la commune. Il fait ressortir un excédent de 1 054 831,1 €.

**Affectation du résultat de l'exercice 2017**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré par 13 voix pour, et 2 abstentions (M. MATEUIL Alain, Mme ROCHETTE Marie-Laure) décide d'affecter l'intégralité de l'excédent en section d'investissement comme suit : 477 211,59 € au compte 001 et 609 659,49 € au compte 1068.

**Vote du taux des taxes – Budget 2018**

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de fixer les taux des taxes comme suit :

T-H : 5,97 %

TFB : 7,36 %

TFNB : 81,67 %

### **Vote du budget Primitif 2018**

Le Conseil Municipal, par 13 voix pour et 2 abstentions (M. MATEUIL Alain, Mme ROCHETTE Marie-Laure) vote le budget primitif 2018 de la commune. Il s'équilibre en dépenses et en recettes de fonctionnement à 1 524 900 € et en dépenses et recettes d'investissement à 1 549 412 €.

### **Cession de parcelle par le groupe Porcher – Voie Douce**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité approuve le projet de cession de l'ensemble des parcelles (propriétés du Groupe Porcher) mentionnées dans la délibération susvisée, au profit de la commune, donne tout pouvoir à M. le Maire pour signer les documents se rapportant à la présente affaire, et précise que les frais d'acte seront à charge de la commune.

### **Demande de subvention « Pass territoires » - Parking quartier Pampelonne**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, approuve le projet de réalisation d'un parking quartier Pampelonne ainsi que son plan de financement, et donne tout pouvoir à M. le Maire pour réaliser une demande de subvention à hauteur de 40 000 € H-T auprès des services du département.

### **Demande de subvention « Pass territoires » - Voie Douce**

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le projet de réalisation d'une voie douce allant du projet de parking au complexe polyvalent et donne tout pouvoir à M. le Maire pour réaliser une demande de subvention à hauteur de 72 000 € H-T auprès des services du département.

### **Demande de subvention « Pacte » - Voie Douce et Parking**

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le projet de réalisation d'une voie douce allant du projet de création de parking au complexe polyvalent, afin de répondre aux besoins de la commune et de l'entreprise Porcher et donne tout pouvoir à M. le Maire pour réaliser une demande de subvention à hauteur de 100 562 € H-T auprès des services de la région.

### **Approbation des statuts de la communauté d'agglomération en vue d'intégrer la nouvelle compétence obligatoire GEMAPI au 1er Janvier 2018**

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve les statuts de la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche annexés à la présente délibération.

### **Demande de subvention DETR 2018 – Création d'une Voie douce et d'un parking**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité approuve le projet de réalisation d'une voie douce allant du projet de création de parking au complexe polyvalent afin de répondre aux besoins de la commune et de l'entreprise Porcher et donne tout pouvoir à M. le Maire pour réaliser une demande de subvention à hauteur de 185 600 € H-T auprès des services de l'Etat

**La séance est levée à 20h30**

